



# LETRE D'INFORMATION

Edition spéciale « prévention des inondations »

**Les inondations constituent un risque important sur le territoire du bassin versant de l'Ariège géré par le SYMAR Val d'Ariège. En effet, plus de 25 500<sup>1</sup> bâtiments sont aujourd'hui situés en zones inondables, soit 16% du total du parc bâti.**

## EDIT'EAU

La « prévention des inondations », objet de cette lettre, est un sujet qui requiert toute notre attention et mobilise les élus et techniciens du SYMAR Val d'Ariège. Régulièrement, nous sommes les spectateurs atterrés de ce que le dérèglement climatique peut produire comme catastrophes humaines et économiques dans des régions proches de chez nous ou ailleurs. C'est un sujet que nous abordons avec beaucoup d'humilité. Loin de nous l'idée de penser que nous pourrions avoir toutes les réponses dans le domaine de la prévention des inondations mais au moins nous cherchons à sensibiliser nos partenaires et les acteurs locaux.

La concertation que nous menons actuellement avec les sept EPCI et les acteurs locaux du bassin versant de l'Ariège est une étape indispensable, qui nous permettra, au-delà des informations dont nous disposons, d'identifier les éventuelles zones à enjeux. Puis viendra le temps de la synthèse et du choix des actions à mener, toujours en concertation, pour réduire l'impact des aléas...

Vous l'avez bien compris ce travail sera collaboratif. Merci encore pour toute votre participation !

Michel Audinos,  
Président du SYMAR Val d'Ariège

## LE SYMAR VAL D'ARIÈGE ET LES ACTIONS LIÉES À LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

**Le SYMAR Val d'Ariège exerce la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur l'ensemble de son territoire depuis août 2019.**

La Prévention des Inondations (PI) est une mission portée par le syndicat. Elle est complémentaire aux actions menées par les Maires et Préfets. La PI recouvre les actions suivantes :

- L'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque des riverains et collectivités,
- La surveillance en matière de crues et d'inondations,
- L'alerte et la gestion de crise en lien avec les services de l'État,
- La prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme (SCoT, PLU, PLUi...),
- La réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens,
- Le ralentissement des écoulements par l'élaboration de travaux et de programmes de plantations,
- La gestion des ouvrages de protection hydrauliques de type systèmes d'endiguement.
- L'accompagnement des communes et de l'État dans la mise à jour des Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN).

## LANCEMENT DES ÉTUDES DE DANGERS (EDD) POUR LES SYSTÈMES D'ENDIGUEMENT

**Le SYMAR Val d'Ariège gère cinq digues classées sur son territoire : celles-ci sont de classe « C » ce qui implique la protection de 30 jusqu'à 3 000 habitants. Ces systèmes doivent être contrôlés régulièrement pour vérifier leur conformité.**

Les EDD sont des documents obligatoires qui précisent le niveau de protection offert par un ouvrage. Le marché public des EDD a été attribué le 4 juin 2021 : les études s'inscrivent dans une démarche visant à connaître et améliorer le niveau de sécurité des installations.



Photographie : Digue des Moulins (09)

<sup>1</sup> Calcul croisé SYMAR Val d'Ariège : données Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN), Atlas des Zones Inondables (AZI), IGN - 22 mars 2021.

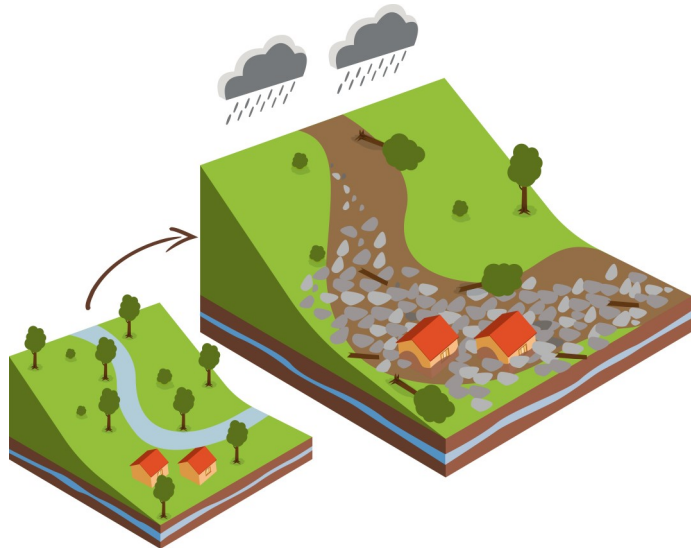
# LE SYMAR VAL D'ARIEGE : UN TERRITOIRE AUX MULTIPLES ALÉAS INONDATIONS

Le périmètre du SYMAR Val d'Ariège est vaste : il s'étend sur plus de 2 200 km<sup>2</sup>, couvre 158 communes et rassemble ainsi plus de 122 800 habitants.

Son relief est marqué par d'imposantes montagnes en amont et de vastes plaines agricoles à partir de Pamiers et jusqu'en aval. Tantôt forestier, tantôt agricole, ce territoire aux nombreuses caractéristiques est façonné par la ressource en Eau et de riches milieux aquatiques. Il existe par conséquent de nombreuses zones à risques, soumises à des aléas.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Un aléa est une manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique (lié à l'activité humaine). Les enjeux représentent les biens et personnes touchés par ces phénomènes naturels. Le risque est une combinaison de l'aléa et des enjeux.

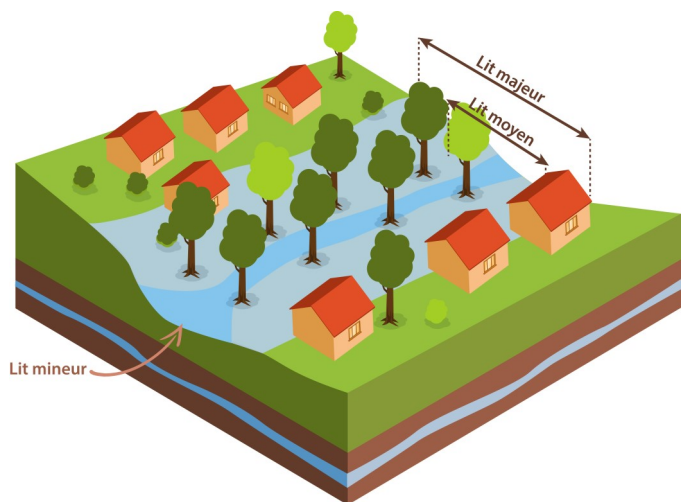


## LA LAVE TORRENTIELLE

Les laves torrentielles, ou « coulées de boues », sont caractérisées par un **mélange d'eau et de blocs de rochers pouvant peser plusieurs tonnes**. Elles apparaissent lors de fortes précipitations et orages localisés et se révèlent être souvent **dévastatrices** : les laves torrentielles peuvent dévaler des versants raides et **atteindre jusqu'à 50km/h**. **L'amont** du territoire de gestion du SYMAR Val d'Ariège est impacté par ce type d'inondations.

## L'INONDATION LENTE PAR DÉBORDEMENT

L'inondation lente correspond au **débordement d'un cours d'eau** dans sa plaine (lit moyen / lit majeur), celle-ci étant souvent anthropisée soit par des **terres agricoles**, soit par des **espaces urbanisés dont les sols, artificialisés, limitent considérablement l'infiltration**. La crue lente est liée à des pluies répétées et souvent intenses provoquant une élévation du débit - donc de la hauteur - des cours d'eau. Le **centre** et **l'aval** du territoire de gestion sont concernés par ces inondations.

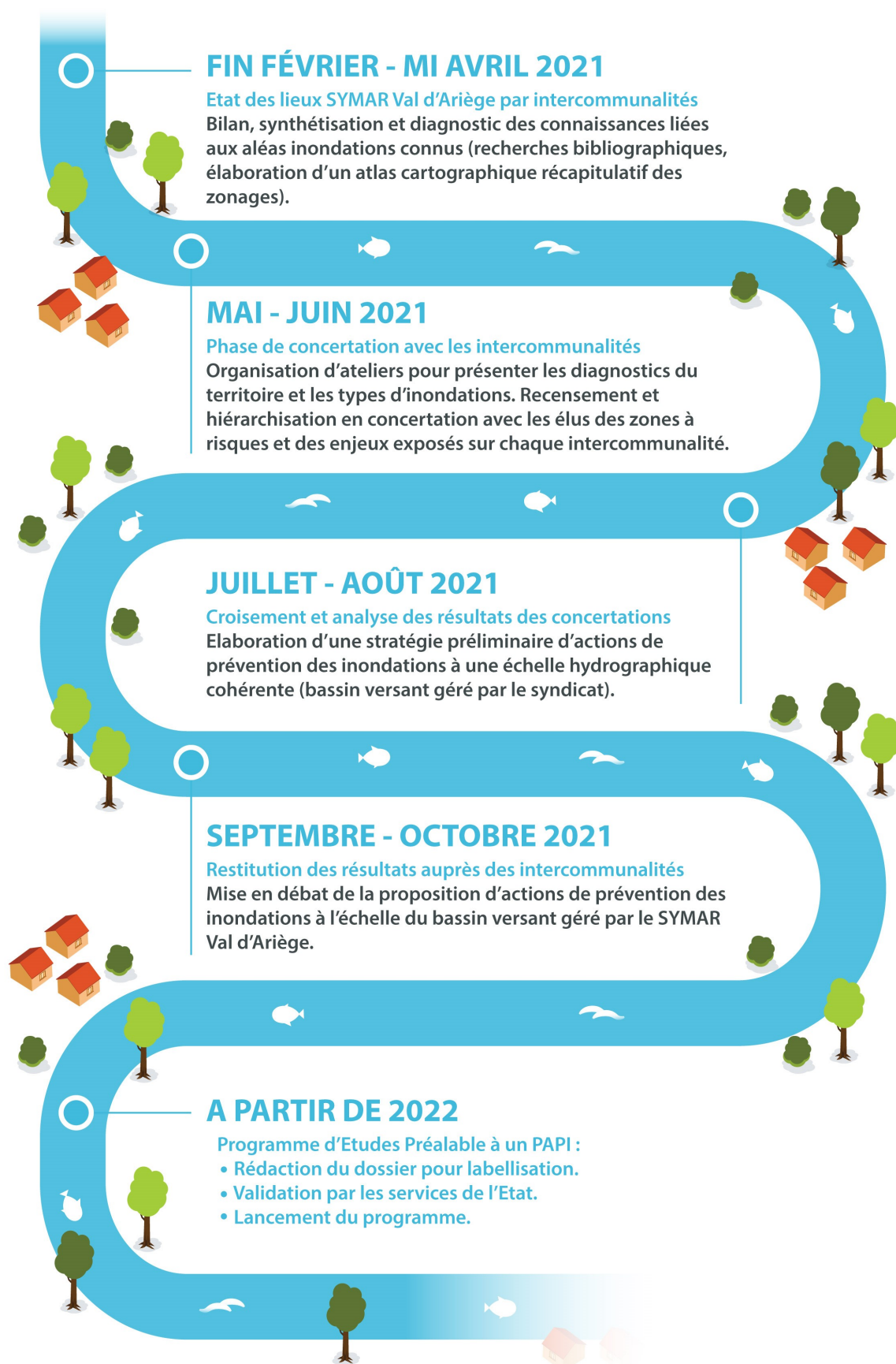


## L'INONDATION PAR RUISSELLEMENT

L'inondation par ruissellement implique une **non-infiltration de l'eau dans le sol** suite à un **cumul important de précipitations** sur plusieurs jours ou à de **forts orages**. **L'ensemble du bassin versant** de l'Ariège géré par le syndicat est impacté par ces inondations : ces problématiques sont particulièrement récurrentes en **aval** et sur les coteaux.

## LA STRATÉGIE « PI » ÉTAPE PAR ÉTAPE

A l'occasion de la mise en place de la compétence GEMAPI, le SYMAR Val d'Ariège entame depuis 2021 l'élaboration de sa stratégie de Prévention des Inondations sur son territoire de gestion. Cette stratégie se traduit en **5 phases** et vise à **élaborer un programme d'études préalable qui pourra donner lieu à un PAPI** (Programme d'Actions de Prévention des Inondations), suivant les actions retenues. L'illustration ci-dessous reprend le processus de mise en place permettant d'établir la stratégie portée par le syndicat.

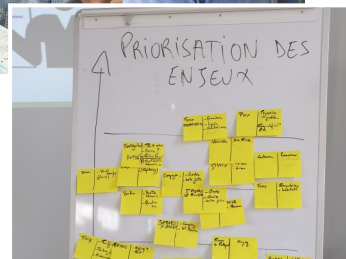


## LA STRATÉGIE « PI » : ZOOM SUR LES ATELIERS DE CONCERTATION

Les ateliers de concertation sont des **lieux d'échange entre les communes, les intercommunalités et le SYMAR Val d'Ariège** : ces rencontres contribuent à l'établissement d'un programme d'actions adaptées. Les ateliers sont conçus en trois temps :

- Présentation par le syndicat du **diagnostic et des types d'inondations rencontrées** pour chaque intercommunalité ;
- Identification avec les participants de zones **précises considérées comme étant « à risques »** et des **enjeux** exposés sur une carte ;
- Recensement avec les participants **des besoins** en matière de gestion et de prévention du risque (photographie).

Ces ateliers, pilotés par un animateur, sont conçus pour que chacun puisse faire remonter les problématiques locales rencontrées.



### L'ACTU' À MÉRENS-LES-VALS (09)

En mai 2021, une **échelle de crue** (ou échelle limnimétrique) a été apposée sur une pile de pont traversant le **ruisseau du Nabre** sur la commune de **Mérens-les-Vals** (Haute-Ariège). L'échelle a pour objectif de **mesurer les variations de hauteur d'un cours d'eau et permet d'évaluer l'importance d'une crue**.

Le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** a par ailleurs été mis à jour par la commune : ce document vise à organiser la gestion de crise et préparer des outils opérationnels **en cas de risques immédiats**. Les communes disposant d'un **Plan de Prévention des Risques (PPR) ont pour obligation de le mettre en place**. C'est aussi de la responsabilité du Maire d'élaborer des actions de communication et de les renouveler auprès de la population concernée. Le SYMAR Val d'Ariège intervient en appui de ces actions.



## LANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR UN OBSERVATOIRE DE L'EAU

Depuis février 2021, une étude de faisabilité sur un observatoire numérique de l'eau a été lancée en interne. Un observatoire est une **plateforme en ligne pédagogique** qui collecte, centralise et diffuse de l'information et des données sur un territoire. A ce titre, **les 158 communes du SYMAR Val d'Ariège ont été contactées** pour répondre à un questionnaire d'enquête afin de mieux cibler les besoins, attentes et limites d'un pareil projet : plus de la moitié des communes ont répondu à l'enquête. Nous tenons à remercier les élus pour leurs retours à ce sujet. Différentes structures potentiellement intéressées à se joindre au projet sont également interrogées. **L'étude sera finalisée en septembre 2021.**

### Des questions ? Contactez-nous !

**Siège administratif et technique à Arignac : 05 61 05 92 37 - Antenne technique à Varilhes : 05 61 68 53 18**  
**Atelier technique à Auterive : 06 89 10 32 08**

